

N°2018-CA-05

- Membres théoriques :
17
- Membres en exercice :
17
- Membres présents :
12
- Pouvoirs :
4
- Votants :
16

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME VOTEES

Le 14 février 2018, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 31 janvier 2018, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 12 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Chantal COTTEREAU, Florence DURANDE.

MM. Bastien CORITON, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Sébastien TASSERIE.

Suppléants

Mme Nacera VIEUBLE.

MM. Eric BLOND, Christian DUVAL.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel hors classe Jean-Yves LAGALLE, Directeur départemental, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Luc TACONNET, le Caporal-chef Mathieu GIBASSIER, Pascal GRESSER, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoirs :

Monsieur Philippe LEROY à Monsieur André GAUTIER

Monsieur Guillaume COUTEY à Monsieur Bastien CORITON

Madame Florence THIBAUDEAU RAINOT à Madame Sophie ALLAIS

Monsieur Luc LEMONNIER à Monsieur Sébastien TASSERIE

Étaient absents excusés :

Mmes Blandine LEFEBVRE - représentée, Florence THIBAUDEAU RAINOT.

MM. Guillaume COUTEY, Luc LEMONNIER, Didier REGNIER – représenté, Jean-Pierre THEVENOT, le Commandant Samuel PERDRIX - représenté, le Commandant Hervé TESNIERE, le Lieutenant Hervé PASQUIER, le Caporal Thomas BRU – représenté.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Le présent rapport vise à exposer l'ajustement des crédits de paiement (CP) des autorisations de programme (AP) votées par le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76).

Les modifications sont intégrées dans le Budget primitif 2018 qui vous sera proposé dans un autre rapport dédié.

I) Autorisations de programme de la politique immobilière

Autorisation de programme relative à la réfection du patrimoine bâti

Le rythme de décaissement des crédits de paiement a été revu pour respecter les nouvelles priorités en matière de politique immobilière hors NPI.

En effet, les travaux permettant d'améliorer les conditions de travail des agents à travers la mise aux normes réglementaires des bâtiments doivent être privilégiés et avancés dans la programmation comme suit :

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Patrimoine bâti	1 600 000,00 €	-119 300,00 €	-493 000,00 €	-424 000,00 €	-563 700,00 €
		119 297,00 €	850 000,00 €	400 000,00 €	230 703,00 €

II) Autorisation de programme relative à l'acquisition de matériels et équipements

Autorisation de programme relative à l'acquisition de matériels roulants

Le rythme de décaissement des crédits de paiement a été ajusté en raison du glissement de certains décaissements prévus en 2017 sur le début 2018 et la volonté du Directeur de privilégier les acquisitions sur des véhicules à la robustesse et l'utilité éprouvées.

Les autres acquisitions sont reportées dans l'attente de l'approbation d'un nouveau plan d'équipement.

Les crédits de paiement doivent donc être ajustés comme suit :

Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Crédits de paiement				
			2017	2018	2019	2020	2021
Matériels roulants	11 830 400,00 €	3 964 885,08 €	-1 803 371,00 €	-2 181 870,00 €	-1 965 274,00 €	-1 181 148,00 €	-733 851,92 €
			1 498 522,63 €	1 704 742,00 €	2 074 363,00 €	1 757 700,00 €	830 187,29 €

Autorisation de programme relative au reconditionnement, l'aménagement, la maintenance et équipements des matériels

Les crédits de paiement sont ajustés en raison des niveaux de consommations de crédits 2017. Ainsi, le coût du reconditionnement des échelles s'est avéré inférieur aux prévisions eu égard à leur bon état. Par ailleurs, la nouvelle politique de gestion des pneumatiques permet d'économiser un train de pneus par véhicule neuf.

Toutefois, par mesure d'économie, l'augmentation des crédits de paiement 2018 est justifiée par le reconditionnement d'une échelle initialement prévue à la réforme et dont le coût est estimé à 101 000,00 €.

Les crédits de paiement ont d'ores et déjà été estimés en fonction de la modification du rythme des acquisitions de véhicules neufs :

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Reconditionnement - aménagement - maintenance des matériels roulants	1 820 920,00 €	- 531 769,00 €	- 558 600,00 €	- 274 641,00 €	- 455 910,00 €
		407 374,73 €	573 234,00 €	320 659,00 €	519 652,27 €

Autorisation de programme relative au renouvellement de matériels SSSM

Le projet d'acquisition d'appareils de réanimation multi-paramètres nomades prévu en 2017 n'a pu aboutir et sera réalisé en 2018. De ce fait, il convient d'ajuster les crédits de paiement comme suit :

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Renouvellement de matériels SSSM	283 357,00 €	- 62 251,00 €	- 68 430,00 €	- 77 890,00 €	- 74 786,00 €
		57 818,23 €	71 726,00 €	79 028,00 €	74 784,77 €

Détail par type de matériels :

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Cabinets médicaux	7 000,00 €	- €	1 000,00 €	5 000,00 €	1 000,00 €
Immobilisation	34 992,00 €	6 676,00 €	9 026,00 €	9 645,00 €	9 645,00 €
Réanimation	183 915,00 €	31 481,23 €	44 573,77 €	53 982,00 €	53 878,00 €
Bagagerie	42 500,00 €	14 125,00 €	13 988,23 €	7 263,00 €	7 123,77 €
Relevage	14 950,00 €	5 536,00 €	3 138,00 €	3 138,00 €	3 138,00 €

Autorisation de programme relative à l'acquisition des matériels des équipes spécialisées et unités opérationnelles spécifiques

L'ajustement proposé tient compte des décalages liés aux livraisons donnant lieu à des décaissements sur les crédits de paiement 2018:

Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Crédits de paiement			
			2017	2018	2019	2020
Acquisition de matériels des équipes spécialisées et unités opérationnelles spécifiques	1 401 895,00 €	208 318,87 €	- 499 610,00 €	396 507,00 €	- 153 882,00 €	- 143 577,13 €
			416 367,34 €	479 750,00 €	153 882,00 €	143 576,79 €

III) Autorisation de programme relative aux systèmes d'information

Autorisation de programme relative à la modernisation des outils informatiques de gestion

L'ajustement proposé tient compte de l'avancement du déploiement des nouveaux outils. Initiés en 2017, ceux des logiciels de gestion du temps de travail, de prévention ainsi que la gestion électronique de données (GED) seront finalisés et donc réglés en 2018. Le lissage suivant est donc nécessaire:

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		Crédits déjà consommés	2017	2018	2019
MOIG	1 675 000,00 €	986 149,04 €	—415 000,00 €	—227 000,00 €	—46 850,96 €
			225 463,29 €	377 000,00 €	86 387,67 €

Autorisation de programme relative au maintien en état de fonctionnement du système global d'information

L'ajustement proposé tient compte des réalisations sur les crédits de paiement 2017. Le report des crédits de paiement non consommés permettront d'envisager des projets visant à améliorer le flux des réseaux et l'usage des outils à distance.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Maintien en état de fonctionnement du système global d'information	2 068 040,00 €	580 540,00 €	391 260,00 €	658 000,00 €	438 240,00 €
		503 877,02 €	467 923,00 €	658 000,00 €	438 239,98 €

Détails par axes :

AXES	2017	2018	2019	2020
Gestion des licences logicielles	101 721,38 €	191 663,00 €	370 000,00 €	115 000,00 €
Gestion du parc informatique	332 227,07 €	214 000,00 €	238 000,00 €	260 999,98 €
postes informatiques	177 566,20 €	170 000,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €
outils d'impressions	112 569,80 €	15 000,00 €	25 000,00 €	48 000,00 €
vidéo projection	7 316,94 €	9 000,00 €	8 000,00 €	7 999,98 €
systèmes et réseaux	34 774,13 €	20 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Gestion du parc téléphonique et transmission radio	69 928,57 €	62 260,00 €	50 000,00 €	62 240,00 €
TOTAL	503 877,02 €	467 923,00 €	658 000,00 €	438 239,98 €

Autorisation de programme relative à la refonte du système de gestion opérationnelle

Les tests opérés en fin d'année 2017 sur le système de gestion opérationnelle n'ont pas permis au Service de prononcer la Vérification d'Aptitude (VA) ; préalable nécessaire à la Vérification de Service Régulier (VSR) et l'admission.

La proposition de ventilation des crédits de paiement tient compte de ce décalage.

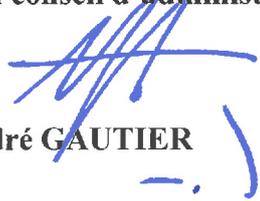
Intitulé	Montant global	Crédits de paiement		
		Crédits déjà consommés	2017	2018
SGO	7 543 098,00 €	1 888 882,89 €	— 4 500 000,00 €	+ 154 215,11 €
			4 067 941,66 €	1 586 273,45 €

*

**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,


André GAUTIER